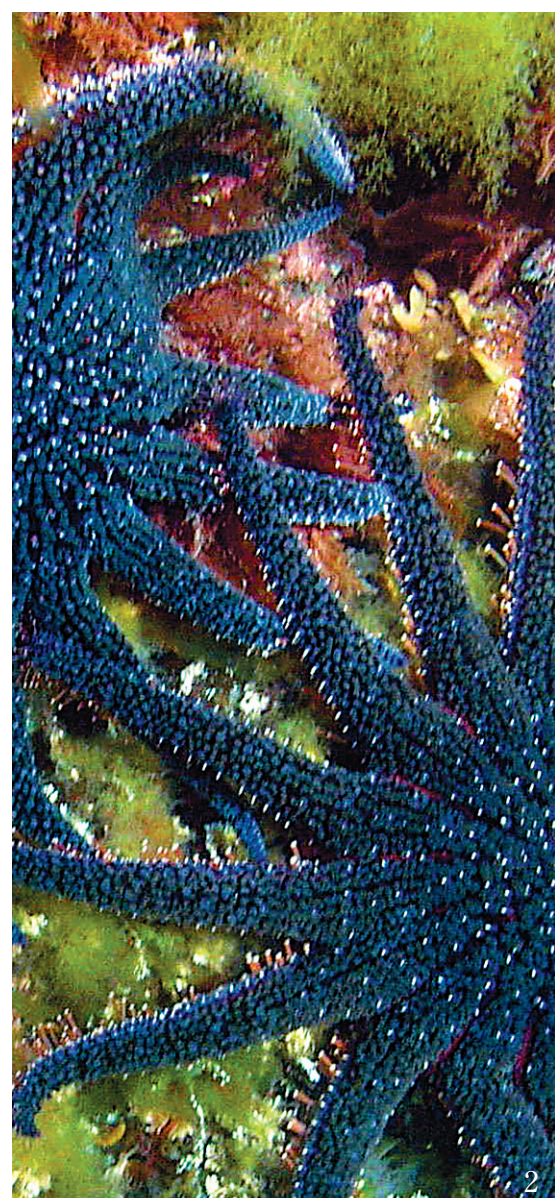




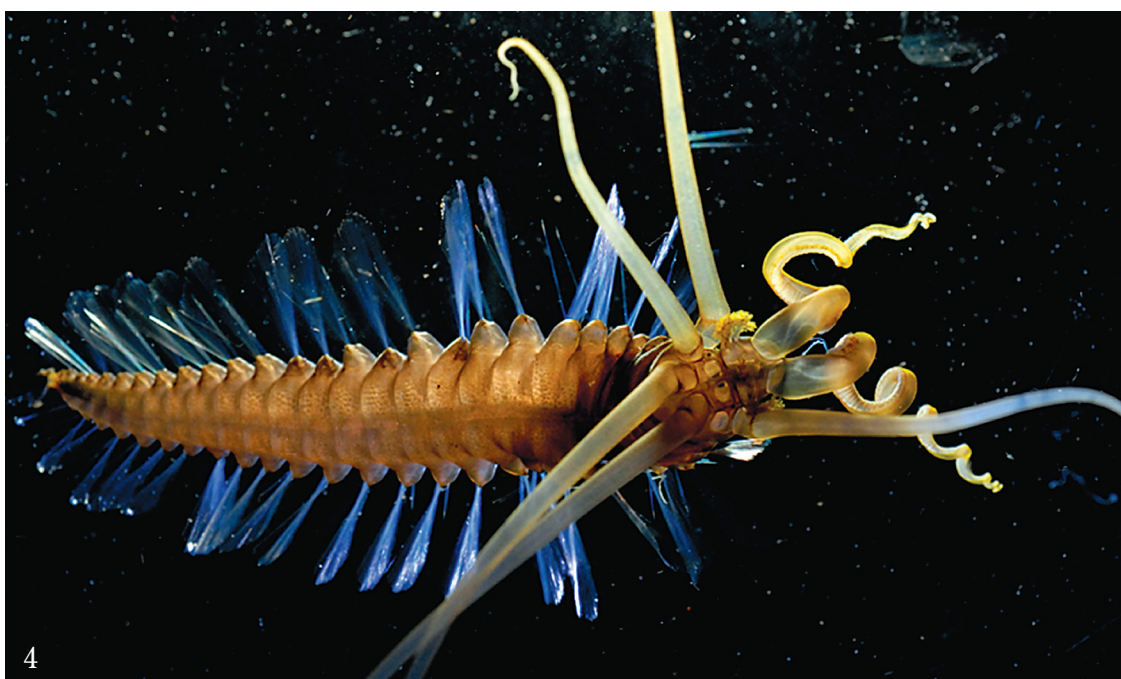
# PERSPECTIVES



1



3



4

PHOTOS AGENCE FRANCE-PRESSE  
 1- Un dragon de mer appelé *Phycodurus equus*. 2- Des étoiles de mer tournesol appelées *Pycnopodia helianthoides*. 3 - Une méduse des fosses abyssales appelé *Crossata norvegica*. 4- Un ver des mers d'Asie. 5- Un homard aveugle appelé *Thaumastochelopsis*.



5

## Les monstres de la mer

Les chercheurs ont découvert que la vie est présente partout dans les océans

PAULINE GRAVEL

On n'imaginait pas que la richesse et l'abondance des créatures vivant dans les océans de notre planète étaient aussi colossales. Le Recensement mondial de la vie marine que les scientifiques ont présenté à Londres en début de semaine après dix ans de recherche nous les révèle, tout en nous faisant prendre conscience de l'immensité de ce qu'il reste à découvrir. Mais en plus de nous éblouir, cet inventaire de la biodiversité, de la distribution et de l'abondance de la vie marine constitue une précieuse base de référence nous permettant de suivre l'évolution de cet écosystème qui fournit aujourd'hui la moitié de l'oxygène que l'on respire et qui est plus affecté qu'on ne le croyait par les activités humaines.

Ce qui a frappé les chercheurs, par-dessus tout, est l'omniprésence de la vie dans les océans. On a découvert que la vie était présente partout dans les océans, «même là où la chaleur ferait fondre le plomb, où l'eau de mer était gelée et où la lumière et l'oxygène manquaient». Une équipe de Japonais a envoyé un sous-marin téléguidé à 10,8 km de profondeur, le point le plus profond du monde, et y a trouvé une multitude d'espèces. «Même dans ces grandes profondeurs et ces coins aux conditions extrêmes, les formes de vie étaient beaucoup plus diversifiées et abondantes qu'on ne le croyait», a fait savoir depuis Londres Philippe Archambault, professeur-chercheur à l'Institut des sciences de la mer de Rimouski (ISMER) de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR). «Pour tout l'Arctique canadien, nous avons réussi à échantillonner à peine 60 mètres carrés de sédiments qui contenaient plus de 1000 espèces vivantes. À l'exception des vertébrés (c'est-à-dire les poissons et les mammifères marins), l'Arctique nous est apparu presque aussi diversifié que l'Atlantique et le Pacifique», ajoute le chercheur qui dirigeait la section canadienne du recensement.

### Distribution et abondance

L'Asie du Sud-Est (autour des Philippines, du Japon, de la Chine, de l'Indonésie, de l'Australie, de l'Inde et du Sri Lanka) est la région du monde où a été relevée la plus grande concentration d'espèces marines. «Sur une zone d'environ quatre mètres carrés, dans un récif corallien, on a répertorié plus d'espèces de crabe qu'on peut en trouver dans toute l'Europe. Comme il s'agit d'un milieu qui n'a jamais subi de glaciation, les espèces ont réussi à évoluer. Elles sont spécialisées et se sont diversifiées davantage que

dans les régions ayant connu des périodes glaciaires, au cours desquelles les animaux ont dû se réfugier dans des régions plus clémentes», explique Philippe Archambault, qui souligne par ailleurs que les chercheurs ont détecté plus de 23 000 types de bactéries différentes dans un litre d'eau de mer, une information indiquant que les bactéries sont de loin les organismes les plus nombreux et les plus diversifiés.

Les chercheurs ont aussi fait des découvertes étonnantes. Entre Madagascar et l'Afrique du Sud, ils ont rencontré une nouvelle espèce de homard géant (de 50 cm de longueur) au niveau de la zone, pourtant bien visible, ballottée par les marées.

Dans le bassin de l'Angola, à plus de 400 mètres de profondeur, ils ont retrouvé une crevette vivant à l'époque du Jurassique, que l'on croyait disparue depuis 50 millions d'années.

Un recensement comme celui que l'on vient d'effectuer de la vie marine fournit des connaissances scientifiques très importantes qui nous aideront à reconstituer l'évolution de la vie. «Quand on tente de reconstruire la généalogie des espèces, il nous manque souvent des chaînons, que ces découvertes nous permettent de combler. Ces informations nous apprennent aussi comment les organismes évoluent. Et en sachant comment ils ont évolué, cela nous aide à prévoir comment ils évolueront dans l'espace et dans le temps. Ce qui nous permettra d'intervenir plus

adéquatement pour protéger certaines espèces si on sait que dans cent ans celles-ci risquent de se retrouver à un endroit plutôt qu'à un autre», souligne aussi la biologiste Anne Bureau, directrice du Centre sur la biodiversité de l'Université de Montréal.

### Interdépendance

Le recensement a également montré que les différents milieux marins étaient beaucoup plus connectés entre eux qu'ils ne le pensaient. Par exemple, des capteurs fixés sur des thons et des requins du Pacifique ont révélé que ces gros poissons migraient entre la côte californienne et le Japon. «On a même trouvé, dans le Pacifique, une zone de passage qu'on a dénommée "autoroute bleue", que semblent emprunter tous les grands poissons prédateurs dans leurs allers et retours entre l'Asie et l'Amérique», raconte Philippe Archambault. Cela nous indique que, même si les États-Unis décidaient de bannir la pêche au thon, par exemple, ce ne serait pas suffisant puisque ce poisson voyage jusqu'en Asie. Il faut comprendre

VOIR PAGE B 3: MONSTRE

## PERSPECTIVES

## Quelques questions pour François Legault



GIL COURTEMANCHE

**G**roupe de réflexion, club de désenchantés, mouvement ou parti politique, retour des « lucides », on ne sait trop, mais, malgré le peu de détails dont on dispose, la rencontre organisée il y a quelques semaines par François Legault a été suffisamment prise au sérieux pour faire les manchettes. C'est surtout au Parti québécois que l'initiative a fait le plus de vagues et cela se comprend: malgré le désenchantement populaire, malgré la grogne à l'égard du gouvernement Charest, le PQ fait du surplace, incapable de transformer en appuis le rejet massif du premier ministre et l'odeur nauséabonde qui plane sur son gouvernement.

La composition éclectique des gens réunis autour de MM. Legault et Facal rend hasardeuse toute prédiction précise quant à ses orientations futures même si on a tout de suite qualifié de droite la formation politique qui pourrait naître de cette démarche. Ce que l'on sait en tout cas, c'est que ses instigateurs voulaient qu'elle soit rendue publique.

Peu importe l'orientation politique, il faut se féliciter que des hommes et des femmes de valeur prennent suffisamment à cœur l'avenir de la société pour y consacrer du temps, y réfléchir et contribuer au débat public, sinon à la lutte politique. Notre société souffre de désengagement collectif. Relancer des débats de fond nous rendrait déjà un grand service.

◆ ◆ ◆  
Selon les fuites bien organisées qui ont provoqué la nouvelle, le groupe de François Legault souhaiterait situer sa réflexion en dehors de la question nationale. Cela est-il possible? On peut le souhaiter. Tous nos choix, toutes les options, toutes les propositions, peu importe le domaine, sont inlassablement mesurés à l'aune de l'avenir et du statut de la nation. Toutes nos difficultés seraient dues à la perversion fédéraliste qui paralyse la volonté nationale, tandis que tous nos succès et nos avancées seraient le fait de notre appartenance au Canada et aux vertus du fédéralisme. Cette grille d'analyse simpliste paralyse tous les débats et tous les choix. Cette polarisation permanente, qui va jusqu'à influencer les élections municipales et, donc, la collecte des ordures et le déneigement, exclut (à tort ou à raison) les anglophones et la majorité des allophones du choix démocratique. Cet électoral ne tolère que des ordures canadiennes. On peut le leur reprocher, mais cela ne mène nulle part. Ce groupe, en revenant à la formule de Daniel Johnson père — «L'indépendance si nécessaire, mais pas nécessairement l'indépendance» —, ouvrirait un débat nécessaire que nous avons évité depuis quarante ans, nous contentant de ceci: le fédéralisme ou l'indépendance constituent la condition sine qua non de l'épanouissement de la société québécoise. Et s'il fallait poser la question à l'envers et se demander ce qui ne fonctionne pas: «nous» ou les «autres»? Quelles sont nos propres responsabilités? Voilà un sujet sur lequel ce groupe de réflexion devrait se pencher.

Les amis de François Legault entendent réfléchir à haute voix sur l'économie, la santé et l'éducation. Il pourrait nous être d'une grande utilité s'il tentait de répondre à des questions qui préoccupent l'ensemble de la population.

◆ ◆ ◆  
Dans le domaine économique, par exemple: pourquoi les collectivités locales ne sont-elles prises en compte qu'en dernier lieu et seulement si elles manifestent leur colère? Pourquoi tous les gouvernements (PLQ et PQ) ne privilégient qu'un seul modèle de développement économique, celui du privé, peu importe les situations? Quels sont les coûts réels de la pauvreté en matière d'éducation, de santé et d'exclusion? Est-ce que la lutte contre la pauvreté ne pourrait pas être considérée comme un investissement productif au même titre qu'une subvention à une entreprise de biogénétiq?

Dans le domaine de la santé se posent des questions de principe et des problèmes hautement concrets et pratiques. Comment expliquer sans faux-fuyant que le CHUM sera inauguré avec dix ans de retard sur l'échéancier? Est-ce dû à une totale incompétence des gestionnaires et des mandataires ou à un fonctionnement engorgé et totalement désorganisé de l'ensemble de nos structures de décision collectives? Comment se fait-il que le Québec ne réussisse pas à informatiser les dossiers médicaux au même rythme que les autres provinces, qui reçoivent pourtant les mêmes transferts fédéraux que nous? Incompétence de la fonction publique ou négligence gouvernementale? Nous savons depuis des lunes que les urgences sont engorgées par des personnes qui n'y ont pas d'affaire. Pourquoi aucun gouvernement n'a-t-il réussi à mettre sur pied des services de première ligne, même si tous savaient que c'était le meilleur remède? Et enfin, au chapitre des grands principes: existe-t-il des systèmes qui garantissent un accès égalitaire aux soins tout en faisant appel au privé ou en remettant en question l'universalité du système? Pouvons-nous sortir de l'opposition entre le public et le privé?

Enfin, en éducation: pourquoi sommes-nous incapables d'enseigner le français, pourquoi les enseignants parlent-ils mal le français et pourquoi continuer à défendre cette langue si nous ne sommes pas disposés à l'enseigner correctement?

M. Legault et ses amis répondraient à quelques-unes de ces questions que l'existence de ce groupe serait amplement justifiée.

## BRÉSIL

## Dans l'ombre d'un mythe

La dauphine de Lula a recours au président sortant pour se faire élire

Le 31 octobre, les Brésiliens éliront, lors du second tour de la présidentielle, le successeur du très populaire président Lula. Sa dauphine, Dilma Rousseff, sera selon toute vraisemblance portée au pouvoir et devra composer avec l'héritage de son prédécesseur.

JEAN-PIERRE LEGAULT

Uberlandia, 630 000 habitants, dans l'État de Minas Gerais. Vendeur itinérant, Luis connaît sa ville sur le bout de ses doigts. Il arpente les rues des quartiers populaires pour écouter sa marchandise. Rien de mieux pour connaître le pouls de la population. «Partout, dans les marchés, aux arrêts d'autobus, au coin des rues, les gens parlent de politique. Qu'ils soient pour ou qu'ils soient contre.» Pour ou contre quoi ou qui, au juste? «Lula.» Pourtant, Luiz Inácio Lula da Silva n'est plus là. Le président du Brésil depuis 2002 ne peut être candidat à sa succession.

C'est dire la popularité du président-syndicaliste, un des fondateurs du Parti des travailleurs (PT), dont la carrière politique a débuté vers la fin des années 80. Comme Michel le Bachelet il y a peu, il quitte son poste au faite de sa popularité, mais, contrairement à l'ex-présidente chilienne, Lula participe plus qu'activement à la campagne, étant sur toutes les tribunes, de tous les rassemblements du PT, prenant la parole le dernier pour s'assurer que le message du parti passe. Et le président sortant n'a pas ralenti le rythme dans la campagne pour le deuxième tour prévu le 31 octobre.

«Moi, je vote pour le candidat de Lula.» Les mots ont un sens et Luis ne pourrait être plus clair: son allégeance va à Lula, l'homme, et non aux politiques proposées par le PT pour les quatre prochaines années. Le président — et son équipe de conseillers — a su créer un tel engouement autour de sa personne qu'il risque de faire éventuellement de l'ombre à son successeur!

Les réalisations de ses deux mandats sont énormes, mais les défis à venir le seront tout autant pour son successeur.

## Un bilan en demi-teintes

Jouissant d'une conjoncture économique favorable, Lula s'est affairé dès son entrée en fonction, en 2002, à parfaire le filet de protection sociale, ce qui a permis de projeter quelque 30 millions de personnes dans la classe moyenne. Les statistiques indiquent qu'aujourd'hui, la moitié des Brésiliens en font partie, dont bon nombre dans le segment le moins fortuné cependant.

Le salaire minimum est passé de 200 réals en 2002 à 510 réals cette année. Ces augmentations touchent 45 millions de Brésiliens (sur une population de 200 millions de personnes). Et le minimum vieillesse et invalidité, qui touchait 1,3 million de personnes en 2001, en touchait 2,9 millions en 2008.

La bourse famille, programme dont le versement des prestations est lié à la fréquentation scolaire des enfants et au suivi médical, profitait à 3,6 millions de familles en 2003. En 2009, elles étaient 12,4 millions à bénéficier de ces bourses. En gros, ce sont 19,5 % des familles brésiliennes qui reçoivent une aide du gouvernement.

Au tournant des années 90, 40 % de la population souffrait de la pauvreté. Celle-ci a d'abord été réduite, sous Cardoso, à 35 %, et les années Lula l'ont vu chuter à 23 %.

Tout cela est bien. Il faut cependant mettre ces chiffres en perspective en se rappelant que, mis à part la «Bolsa familia», c'est le prédécesseur de Lula qui a mis ces programmes en place. Le gouvernement du PT a cependant su les restructurer et leur donner



Une affiche électorale montrant Lula en compagnie de Dilma Rousseff.

une efficacité accrue.

Sur le plan économique, le Brésil a connu une décennie de vaches grasses. Une conjoncture internationale favorable, certes, mais aussi ce bassin de «nouveaux consommateurs» ont contribué à la croissance des exportations et au maintien du commerce intérieur qui ont permis au Brésil de traverser la récession sans peine. Et la croissance devrait atteindre 7,5 % cette année. Notons toutefois que d'autres pays du continent sud-américain ont très bien fait à ce chapitre, notamment le Chili et le Pérou.

Lula doit dire un gros merci à son prédécesseur, Fernando Henrique Cardoso, qui avait adopté une série de mesures de stabilisation macroéconomique pour sortir le pays du marasme, des soubresauts et de l'inflation galopante. Une de ces mesures, l'adoption d'une nouvelle monnaie, le réal, a été au centre du rétablissement de la santé économique, et Lula le sait. Sa réaction des derniers jours à la guerre des monnaies que se livrent «les grands» l'a proprement hérisé lorsque le réal s'est mis à s'apprécier au point de menacer les exportations du Brésil.

## Un parti dénaturé

Aujourd'hui, personne parmi l'élite politique ou les ennemis dits naturels du Parti des travailleurs ne se plaint. Un entrepreneur a récemment déclaré à ce propos à la BBC: «Nous avons bien fait sous Lula. Quel que soit le gagnant de l'élection, nous savons que les politiques économiques demeureront les mêmes.»

Que s'est-il donc passé pour que le Parti des travailleurs, jadis la bête noire de l'élite traditionnelle brésilienne, devienne en quelques années un allié?

Lula, instruit de ses défaites successives (1989, 1994 et 1998), s'est présenté à l'élection de 2002 avec un discours modéré, expliquant récemment les professeurs français Olivier Dabène et Frédéric Louault dans le quotidien *Le Monde*. Le PT était alors entré dans l'ère du pragmatisme qui marquera les deux mandats de Lula. Toute allusion à la démocratie participative a été abandonnée. Les références à des changements de structure favorisant les

inégalités aussi.

Et en 2005, lorsque le scandale de Mensalão a éclaté (l'achat systématique de votes de députés de l'opposition), Lula, grâce à un énorme travail de communication politique, s'est alors distancé de son parti, est parvenu à «personnaliser son mandat», observent les deux professeurs, et s'est rapproché des élites traditionnelles pour gouverner.

## Des espoirs déçus

En 2002, tous les espoirs étaient permis et une partie de l'électorat espérait une rupture avec les pratiques politiques traditionnelles dans cette partie du monde. On parlait du «mode PT de gouverner». Aujourd'hui, alors que le politicien mythique est près de tirer sa révérence, force est d'admettre que cet aspect du mandat de Lula est un échec. Le président, pragmatique, s'est adapté au système politique basé sur le clientélisme.

Les grandes réformes structurelles, qui ont été balayées sous le tapis, s'imposeront d'elles-mêmes pour peu que la «situation de rêve» dans laquelle se trouve le Brésil depuis une décennie se dégrade un tantinet. Le pays souffre d'une structure inégalitaire et de profonds changements sont inévitables, que ce soit pour la fiscalité, l'éducation, le filet social ou la réforme agraire.

Mais Luis, le vendeur itinérant, l'a bien dit: «Les Brésiliens veulent la continuité.» Et c'est dans cet esprit que sera élue Dilma Rousseff à la fin du mois, elle qui a comme slogan: «Dilma, c'est Lula.» L'héritage du président sera lourd à porter, car Dilma n'est pas Lula, l'homme issu du peuple et connaissant ses problèmes. Mme Rousseff était jusqu'à tout récemment une technocrate, une «apparatchik». Elle en est à sa première élection, tous postes confondus.

Quasiment inconnue du grand public, peu charismatique, elle reçoit l'aide d'experts du marketing politique pour se créer une image... dans l'ombre de celle de Lula.

Le Devoir

## Yémen: le pays de tous les dangers

CHRISTOPHE AYAD

JEAN-PIERRE PERRIN

Le Yémen est déjà en proie à une guerre civile larvée au nord, à un mouvement séparatiste au sud, à des tribus tentées de temps à autre par l'irréductibilité. Mais ces trois maux risquent de passer bien après un quatrième, le terrorisme inspiré par al-Qaïda, qui a frappé mercredi, une nouvelle fois et à deux reprises la capitale yéménite.

Un Français travaillant pour le groupe énergétique autrichien OMV a été tué et un employé britannique gravement blessé par un garde de sécurité qui a tiré sur eux au siège de la compagnie, dans la banlieue de Sanaa. L'agresseur, un islamiste de 19 ans, a ouvert le feu en criant «Allah ou akbar» (Dieu est grand) avant d'être arrêté. Dans le même temps, un tir de roquette a visé une voiture blindée de l'ambassade de Grande-Bretagne, qui transportait cinq membres de la chancellerie, blessant l'un d'eux. Deux passants ont aussi été touchés. Il s'agit du deuxième attentat perpétré contre des représentants de l'ambassade britannique en six mois.

La situation intérieure du Yémen continue-t-elle de s'aggraver? À l'évidence, oui, en dépit de la détermination affichée de Sanaa de lutter contre les réseaux Ben Laden. Ces deux attaques ont d'ailleurs coïncidé avec la visite du directeur politique du département d'État américain, William Burns, venu assurer au président Ali Abdallah Saleh que Washington était engagé à «aider le Yémen à affronter les défis de sécurité posés par al-Qaïda». Fin septembre, le ministre britannique des Affaires étrangères, William Hague, avait souligné que le Yémen allait se révéler un «très grand danger» si la

communauté internationale n'empêchait pas son effondrement. Ces deux attentats s'ajoutent à une longue liste d'opérations antiterroristes contre des objectifs militaires et civils depuis 2000. Mais cette branche yéménite, appelée «al-Qaïda dans la Péninsule arabique» (AQPA), a aussi multiplié ces derniers mois ses attaques sanglantes contre les forces de sécurité dans l'est et le sud-est. En janvier 2010, le Yémen a déclaré une guerre ouverte à l'AQPA qui avait revendiqué la tentative avortée d'un jeune Nigérian de faire exploser un avion américain. D'où une série de raids aériens qui se sont révélés surtout meurtriers pour la population.

## La fusion

L'AQPA résulte de la fusion, en 2009, des branches d'al-Qaïda au Yémen et en Arabie saoudite. Cette dernière était devenue nécessaire après l'écroulement de la composante saoudienne sous les coups de la police secrète du Royaume à partir de 2006. En revanche, la branche yéménite a pu se développer, profitant du chaos qui règne dans le pays. En octobre 2000, soit un an avant les attentats du 11 septembre, elle avait déjà organisé une audacieuse opération contre le destroyer *USS Cole*, en mouillage à Aden, tuant 17 marins. Aujourd'hui, l'AQPA est dirigée par Nasser al-Wahayshi, qui fut un proche d'Oussama ben Laden. Le père et la famille de l'homme le plus recherché du monde sont d'ailleurs originaires de la province de l'Hadramaout, dans l'ancien Yémen du Sud.

Depuis fin 2009, les États-Unis considèrent que

le Yémen est l'un des foyers les plus actifs du terrorisme islamiste. Il a fallu la tentative ratée d'attentat du 25 décembre contre le vol Amsterdam-Detroit, précédée de peu par l'attaque d'un médecin militaire d'origine arabe sur la base de Fort Hood au Texas. Ce dernier avait été inspiré par l'imam Anouar al-Awlaqi, réfugié dans un endroit inconnu au Yémen. Mais combattre al-Qaïda n'est pas aisé.

D'où le dilemme de l'administration Obama: le régime d'Ali Abdallah Saleh n'inspire pas confiance, mais s'engager à sa place n'aboutirait qu'à ouvrir un front de plus, après l'Afghanistan et l'Irak. Avec le risque d'aggraver le problème plutôt que le régler. À Washington, deux options, l'une maximale l'autre minimale, s'affrontent, incarnées respectivement par le Pentagone et la CIA. Le premier prône une aide américaine massive — militaire et économique — à l'État yéménite complètement défaillant. Avec le risque que le président Saleh détourne cette aide à son profit, notamment pour combattre les tribus chiites entrées en dissidence au Nord et les séparatistes du Sud. Déjà, 75 officiers des forces spéciales américaines entraînent l'armée yéménite. La CIA, soutenue par le département d'État, plaide pour une approche plus modeste, limitée à la seule lutte antiterroriste, à l'aide de drones et de commandos spéciaux. Suffisant pour contenir les 500 à 600 combattants d'AQPA, mais pas forcément pour redresser un pays en plein naufrage.

Libération

## PERSPECTIVES

## Un métro, deux visions

## La Pocatière fête pendant que Montréal s'interroge

Pendant que La Pocatière pousse un immense soupir de soulagement à la suite de la décision de Québec d'accorder de gré à gré le contrat des voitures de métro au consortium Bombardier-Alstom, Montréal s'interroge encore, comme si deux visions s'affrontaient: celle de la Ville et celle des régions.

JEANNE CORRIVEAU

Les contribuables auraient-ils épargné des millions de dollars si un appel d'offres avait été lancé pour le contrat du métro de Montréal? C'est la question qui demeurait en suspens hier, au lendemain de l'adoption unanime, par les membres de l'Assemblée nationale, d'une loi spéciale qui permettra à la STM de procéder sans appel d'offres à l'acquisition de 468 voitures de métro au coût unitaire de 2,64 millions.

L'atmosphère était à la fête mardi, lorsque le premier ministre Jean Charest a annoncé à La Pocatière l'octroi du contrat sans appel d'offres au consortium Bombardier-Alstom. Les employés de l'usine de Bombardier, qui ont passé par toute la gamme des émotions depuis quatre ans et demi, osaient désormais croire que cette fois, c'était la bonne.

«Dans les représentations qu'on a faites depuis le printemps, on disait qu'on était inquiets pour la survie de notre usine. Ce n'était pas des blagues, a expliqué cette semaine Mario Lévesque, président du Syndicat des employés de Bombardier La Pocatière (CSN). Ça fait 35 ans que je travaille chez Bombardier. On a eu des hauts et des bas. Je n'ai jamais vu ça. Notre carnet de commandes était pratiquement vide.»

Mettant fin à l'incertitude, l'annonce du gouvernement est un baume pour la région du Bas-Saint-Laurent, avec des retombées ailleurs au Québec. Le contrat d'un peu plus de 1,2 milliard de dollars, qui doit être signé d'ici un mois, procurera du travail à 775 employés de Bombardier au cours des huit prochaines années, assurera une centaine d'emplois à Saint-Bruno ainsi qu'une cinquantaine d'autres aux installations d'Alstom à Sorel-Tracy, en plus de profiter à quelque 90 fournisseurs québécois.

À l'heure actuelle, l'usine de La Pocatière emploie 375 travailleurs, alors qu'il y a dix ans 1300 employés y œuvraient. D'ici à ce que la construction des voitures du métro commence, soit dans un an, le nombre d'employés baissera en raison des mises à pied déjà annoncées. Au mois de mars 2011, il ne restera plus que 175 employés, avec la fin de contrat des voitures multinationales de l'Agence métropolitaine de transport. Le contrat du métro tombe à point.

## Annnonce préélectorale?

À Montréal toutefois, la perspective est défavorable. La STM venait de faire les dernières retouches à son appel d'offres lorsque le gouvernement a décidé de retarder la procédure d'une semaine afin de s'entendre avec Bombardier-Alstom. Cette manœuvre apparaît d'autant plus suspecte qu'une élection complémentaire devra avoir lieu dans la circonscription de Kamouraska-Témiscouata pour pourvoir le siège de Claude Béchar, emporté par un cancer.

Mercredi, à l'occasion d'une séance extraordinaire du conseil municipal à Montréal, les partis d'opposition ont tous vanté les mérites de Bombardier et applaudi aux impacts de cette décision pour les employés de ce fleuron de l'économie québécoise. Mais ils n'ont pas manqué de reprocher à Gérald Tremblay la mollesse de sa réaction devant le coup de force de Québec. Rappelons que quelques heures après la conférence de presse de Jean Charest à La Pocatière, le maire avait exprimé une certaine satisfaction au sujet du dénouement de cette saga. «C'est une bonne nouvelle pour Montréal parce qu'on va avoir nos voitures de métro plus rapidement», avait-il dit lors d'un point de presse.

«Je pose la question au maire: est-il à l'aise avec le fait que les contribuables montréalais vont peut-être dépenser des dizaines ou des centaines de millions de dollars de plus pour que le gouvernement libéral garde une circonscription dans une élection partielle?», a demandé le conseiller de Projet Montréal, François Limoges, lors de l'assemblée



Le contrat d'un peu plus de 1,2 milliard de dollars doit être signé d'ici un mois.

du conseil municipal, dans une énième tentative des élus de l'opposition pour arracher un aveu au maire qui défendait la décision du gouvernement sans grande conviction.

Exaspéré, le maire a subitement changé de discours: «J'aurais préféré un appel d'offres international», a-t-il finalement reconnu, avant d'expliquer que, selon lui, seul un appel d'offres aurait garanti à la STM qu'elle obtenait le meilleur prix possible pour ses voitures.

«La décision est prise, a-t-il ajouté. Essayons d'en tirer le meilleur parti et surtout de voir à ce qu'à l'avenir on n'ait pas à vivre un scénario comme celui-là pendant une période de quatre ans.»

En coulisse, on indique qu'il y a une dizaine de jours, le maire a mené d'intenses discussions avec Québec pour défendre la position de la STM, qui souhaitait un appel d'offres. Peine perdue, car le gouvernement Charest a imposé sa décision à la STM et au maire de Montréal, qui n'ont eu d'autre choix que de s'y conformer.

Il faut se rappeler que, malgré sa population de 1,6 million d'habitants, Montréal ne représente pas un réel enjeu électoral pour le gouvernement, alors que la circonscription de Kamouraska-Témiscouata deviendra bientôt le théâtre d'une bataille électorale. Les autres partis à l'Assemblée nationale tenteront également de mettre le grappin sur cette circonscription et auraient été mal venus de ne pas donner leur appui aux libéraux.

## Le juste prix

Les Québécois et les Montréalais auraient-ils pu obtenir un meilleur prix avec un appel d'offres? C'est ce que croient les élus montréalais, d'autant plus que le constructeur CAF (Construcciones y Auxiliar de Ferrocarriles) prétend qu'il pourrait fournir des voitures à 1,43 million.

Toronto paie 2,1 millions l'unité pour des voitures climatisées construites par Bombardier et dont la taille excède de 50 % celle des voitures du métro montréalais. À Santiago, CAF et Bombardier ont proposé des voitures sur pneumatiques pour 1,7 million l'unité, alors que celles que Kawasaki fournit à Washington, d'une taille semblable à celle des voitures de Toronto, coûteront 2,07 millions chacune. À 2,6 millions par voiture, le prix obtenu par Québec ne semble pas, à première vue, constituer une aubaine. Mais le ministre des Transports, Sam Hamad, n'en démord pas. Québec paiera la «juste prix», a-t-il répété cette semaine.

Abruptement exclue de la course pour le contrat, CAF songe à s'adresser aux tribunaux pendant que Bombardier et Alstom jubilent.

Pour ceux qui se sont étonnés de ne pas voir

de représentant d'Alstom à la conférence de presse de mardi à La Pocatière, le porte-parole de Bombardier, Marc-André Lefebvre, répond que les entreprises en transport n'ont pas l'habitude de laisser leurs «compétiteurs» entrer dans leurs usines afin de protéger leur propriété intellectuelle. «De la même façon, si la conférence de presse avait eu lieu à Sorel-Tracy, on n'y serait pas allés», a-t-il expliqué.

Quand on lui fait remarquer que même le logo d'Alstom n'apparaissait pas en arrière-plan lors de l'événement, il rétorque: «On était chez nous. Oui, on travaille en consortium aujourd'hui, mais sur plein d'autres contrats, on est concurrents. La semaine dernière, Alstom nous amenait en cour en Italie. Les alliances ponctuelles sont normales.»

## Fin d'un feuilleton

Québec espère pouvoir tourner la page de ce feuilleton qui a duré quatre ans et demi. Rappelons qu'en 2006, le gouvernement du Québec avait tenté d'octroyer de gré à gré le contrat à Bombardier, même si la STM souhaitait un appel d'offres. Le constructeur européen Alstom avait contesté ce traitement préférentiel et le tribunal lui avait donné raison, obligeant du même coup la STM à lancer un appel d'offres public international. Seuls Bombardier et Alstom avaient signifié leur intérêt en déposant une offre conjointe.

Leur soumission n'était toutefois pas conforme et dépassait même de 500 millions le prix qu'envisageait de payer la STM avec des voitures à 3,5 millions. Avec l'autorisation du gouvernement, la société de transport a entrepris des négociations avec le consortium, qui a baissé son prix à 2,64 millions la voiture, a-t-on appris cette semaine. Pour consentir cette réduction, Bombardier et Alstom ont toutefois exigé que la commande grimpe à 765 voitures de métro avec une option pour 288 voitures supplémentaires.

On connaît la suite: comme le nombre de voitures en jeu avait augmenté, la STM a dû lancer un avis d'intention qui a marqué l'entrée en scène de CAF. Lorsque Bombardier et Alstom ont appris que CAF se qualifiait, ils se sont adressés à la cour, qui les a déboutés.

Si tout va bien, la première rame de métro sera livrée à la STM en 2013 pour une mise en service l'année suivante. Les vieilles voitures MR-63 prendront graduellement leur retraite. À la STM, on indique que certaines d'entre elles iront prendre du repos au musée de Saint-Constant, alors que les autres seront recyclées.

Le Devoir

## Qui écoperait?



MICHEL DAVID

Le Parti québécois n'en menait pas large en ce samedi de novembre 2001, alors que le conseil national se réunissait à Québec. Ce jour-là, un sondage accordait une dizaine de points d'avance au Parti libéral du Québec et le premier ministre Bernard Landry déplorait les «esprits chagrins» qui, faute de «conditions gagnantes», lui conseillaient de mettre le projet souverainiste en veilleuse pour améliorer ses chances de réélection.

Le Comité national des jeunes, présidé par l'actuel député de Matane, Pascal Bérubé, avait plutôt repris à son compte l'idée de son mentor et ministre de l'Éducation de l'époque, François Legault, qui proposait la tenue d'un référendum sur le rapatriement de points d'impôt.

Depuis qu'il avait succédé à Lucien Bouchard, M. Landry ne jurait que par un référendum sur la souveraineté, mais Joseph Facal, alors ministre des Affaires intergouvernementales canadiennes, faisait partie de ceux qui refusaient de rester les bras croisés en attendant le Grand Soir. «Qu'est-ce que c'est que cette histoire qu'un souverainiste ne peut rien faire avant la souveraineté?», demandait-il. Du nerf, que diable!

Bien entendu, le référendum sur les points d'impôt n'a jamais eu lieu. Quand il est devenu ministre de la Santé, François Legault n'en a pas moins continué à marteler qu'un nouveau partage de l'assiette fiscale était nécessaire pour que le Québec puisse maintenir son niveau de services. «Il faut vivre selon nos moyens, disait-il, mais on ne peut pas faire de miracles, d'où la nécessité d'aller chercher de l'argent à Ottawa.»

Il proposait déjà la création d'une caisse santé, mais le déséquilibre entre les revenus et les responsabilités des deux ordres de gouvernement au sein d'une fédération de plus en plus centralisée faisait aussi partie du problème.

À Ottawa, on doit être ravi d'entendre qu'un parti dirigé par M. Legault laisserait ces petites chicanes si ennuyeuses de côté. Enfin, quelqu'un de sensé va se lever et dire aux Québécois qu'ils doivent cesser de prendre le reste du pays pour une vache à lait.



Que cela constitue un désaveu de Pauline Marois, comme l'a dit le premier ministre Charest, cela ne fait aucun doute, mais il n'y a rien là de nouveau. C'est précisément parce qu'il n'approuvait pas ses orientations que M. Legault a démissionné en juin 2009.

Quant à Joseph Facal, il n'a jamais caché la déception que lui causait la timidité de la mise à jour de la social-démocratie que Mme Marois avait promise quand elle a succédé à André Boisclair.

Il est cependant douteux que cela complique beaucoup la vie de Mme Marois au congrès du printemps prochain, où elle devra se soumettre à un vote de confiance. Cela pourrait même avoir l'effet inverse. Bien des militants péquistes trouvent son «plan pour un Québec souverain» trop mou, mais tenter d'imposer une démarche plus radicale ne ferait qu'apporter de l'eau au moulin de M. Legault.

Ceux qui s'inquiètent de l'insistance de Mme Marois sur la création de la richesse, même si cela demeure de l'ordre du discours, y verront peut-être un moindre mal. On ne connaît pas encore les propositions que feront M. Legault et ses amis, mais on peut s'attendre à du costaud.

L'intérêt que suscite ce qui n'est pourtant qu'une possibilité donne à réfléchir. Les péquistes ont souvent tendance à refuser de voir ce qui se passe à l'extérieur de leurs murs. Les propos qu'avait tenus M. Legault sur le «déclin tranquille» du Québec traduisaient une opinion largement répandue. Ce serait une grave erreur de l'ignorer.

Le PQ étant ce qu'il est, on ne peut pas exclure totalement l'hypothèse d'une fuite en avant, mais ce qui est survenu au congrès de juin 2005 démontre à quel point l'immaturité politique peut saboter une conjoncture favorable.



Rarement d'accord, Pauline Marois et Bernard Landry ne s'entendent pas non plus sur celui qui pâtirait le plus de la création d'un nouveau parti de droite. La première croit que le PLQ et l'ADQ en feront les frais; le second craint plutôt une division du vote d'opposition.

De toute évidence, les trois partis vont écoper, à des degrés divers. Le problème est qu'ils n'ont pas tous la même durabilité. Déjà en perdition, l'ADQ est sans doute vouée à disparaître ou à se fondre dans le nouveau parti.

Pendant le long règne de l'Union nationale, les libéraux sont restés seize ans dans l'opposition et ils sont revenus plus forts qu'avant. La solide base non francophone du PLQ assure sa pérennité.

En en va différemment du PQ. Chaque séjour dans l'opposition constitue un véritable test de survie. Il a frôlé le désastre après les élections de 1985, jusqu'à ce que Jacques Parizeau remette le cap sur la souveraineté. Il a eu une autre frousse quand il s'est retrouvé troisième derrière l'ADQ au printemps 2007.

Cela fait plus de sept ans qu'il est retourné dans l'opposition. Depuis ce temps, il en est à son troisième chef. S'il devait perdre les prochaines élections, combien de temps résisterait-il à ses tensions internes? Et s'il disparaissait, qu'advendrait-il du projet souverainiste? Un autre nouveau parti?

Le Devoir

mdavid@ledevoir.com

## MONSTRE

SUIVE DE LA PAGE B 1

que la gestion des pêches ne doit pas se faire uniquement par pays, mais à l'échelle planétaire», fait-il remarquer.

Les participants au recensement ont également répertorié près de 200 espèces communes entre l'Arctique et l'Antarctique. «On ne peut pas savoir dans lequel des deux milieux ces espèces ont évolué en premier, mais nous croyons que ces petites espèces de quelques centimètres de longueur qui vivent sur le fond marin y déposent leurs larves, qui sont emportées au gré des courants. Probablement qu'au cours des siècles ces espèces ont ainsi fini par rejoindre l'autre pôle», explique M. Archambault.

Le recensement nous renseigne aussi sur l'évolution passée et future de la biodiversité. En effet, dans le cadre d'un volet historique, une équipe a cherché dans les vieux registres de pêche en Égypte, en Italie et en Angleterre, notamment, le contenu des débarquements de poissons à diverses époques du passé. «On s'est ainsi aperçu que, déjà, les Romains ont eu un impact énorme sur l'environnement marin par leurs pêches abondantes et diversifiées. Ils seraient même à l'origine du déclin des stocks de poissons en Méditerranée. Par cette étude historique, on a donc réalisé que l'humain a eu un impact sur l'évolution des espèces marines beaucoup plus tôt qu'on ne l'aurait cru», souligne l'océanographe.

Les scientifiques se sont rendu compte que

l'abondance des grands mammifères marins et des grands prédateurs avait énormément diminué, «plus qu'ils ne le pressentaient», poursuit-il. Une équipe de chercheurs a montré que près de 90 % des grands prédateurs marins (thon rouge, requin, morue et espadon, entre autres) sont aujourd'hui en déclin en raison de la surpêche. Et la taille de ceux que l'on pêche a beaucoup diminué. Les océanographes prévoient que ces grands prédateurs auront disparu de la planète en 2050 si on continue de pêcher au même rythme.

## Des conséquences

On doit désormais pêcher des organismes petits ou qui se trouvent de plus en plus bas dans la chaîne alimentaire. «Si les poissons disparaissent, les autres niveaux de la chaîne alimentaire finiront par proliférer, comme c'est le cas dans la mer Noire, qui est aujourd'hui infestée de méduses en raison de l'absence de prédateurs. L'écosystème est ainsi complètement bouleversé», donne en exemple Pierre Brunel, professeur d'océanographie à la retraite de l'Université de Montréal.

Les chercheurs ont aussi constaté que les espèces de phytoplancton avaient grandement diminué, et ce, probablement en raison des changements climatiques qui affectent aussi les coraux. Ceux-ci ne peuvent survivre dans des eaux bouillonnées. Or les résidus des coupes massives des forêts en Indonésie et en Australie sont en-

traînés par les eaux de ruissellement dans les rivières, qui déversent une eau trouble au-dessus des coraux. «On se rend ainsi compte que les activités humaines effectuées pourtant à grande distance des coraux peuvent avoir un impact sur les océans», indique M. Archambault.

La grande biodiversité observée dans la plupart des océans est une sorte d'«assurance tout risque», souligne Pierre Brunel, président de l'Institut québécois de la biodiversité. «Que ce soit dans la mer ou ailleurs, une plus grande biodiversité permet à un écosystème de survivre aux changements survenant dans l'environnement. Si des espèces diminuent brutalement en raison d'une maladie ou parce qu'elles se voient infestées de parasites, il y aura d'autres espèces pour prendre leur place et occuper la niche laissée vacante. La biodiversité est une police d'assurance permettant à l'écosystème de se rétablir», explique-t-il.

«Plus la biodiversité est grande, c'est-à-dire plus le nombre d'espèces différentes présentes dans le milieu est grand, plus l'écosystème est résilient et peut résister aux perturbations du milieu», ajoute Philippe Archambault, tout en rappelant que ce recensement de 2010 nous fournit un état de référence de la composition des océans qui permettra de mesurer l'impact de diverses perturbations futures de l'environnement, telles que des déversements de pétrole ou le réchauffement climatique.

# ÉDITORIAL

## Le Nobel de la paix à Liu Xiaobo

### La Vérité

L'attribution du prix Nobel de la paix à Liu Xiaobo a provoqué la vive colère du gouvernement chinois, car en récompensant un homme actuellement en prison, le comité norvégien salue non seulement un dissident, mais également, voire surtout, le penseur de la contestation, la conscience de l'opposition. Liu Xiaobo, c'est un peu Nelson Mandela, un peu Vaclav Havel, un peu Albert Camus. Bref, c'est beaucoup.



la différence des Nobel antérieurs, Liu a beaucoup écrit. Il n'a pas fondé une Amnistie internationale ou négocié un accord de paix, mais sans cesse il a théorisé le devoir de contestation comme l'observation des droits de la personne, en plus de décrypter les vices du système dit «post-totalitaire». Quoi d'autre? Ses dissertations très critiques à l'endroit des élites intellectuelles qui se contentent, par intérêts bien compris, d'adhérer à «la philosophie du porc». Long de trente ans, son combat a toujours logé à l'enseigne de la devise suivante: «Vivre dans la vérité». Avant de poursuivre, on conseille vivement à ceux qui voudraient en savoir plus long la lecture du texte éclairant qu'a composé le sinologue Jean-Philippe Béja. Intitulé *Liu Xiaobo ou le retour de la morale*, on peut le lire dans le journal en ligne *Médiapart*.

Au début des années 1980, Liu se taille toute une réputation en mettant en relief les stigmates de la «littérature de cicatrices». À cette époque, la critique du système passait par le roman. On voulait dénoncer les tares de l'éducation? L'école devenait le lieu de la fiction. Mais pour ne pas affronter de front les caciques du régime, on prenait soin de mettre en scène un membre du Parti plein de bonté et d'une honnêteté absolue. On levait le voile à gauche tout en prenant soin de se garder à droite. D'où le nom donné à ce mouvement: littérature de cicatrices.

Alors professeur à l'Université de Pékin, Liu va s'atteler à la déconstruction de ce courant en priant ses collègues écrivains de prendre le risque de la liberté et d'adopter la posture morale. «En Chine, pratiquement tout le monde a le courage de défier sans vergogne la morale. Tandis que ceux qui ont le courage moral de défier la réalité sans vergogne, on n'en trouve presque pas.» D'où sa conviction que l'intellectuel chinois est condamné, il n'y a pas d'autre mot, à devenir un être en mission tant et aussi longtemps que tous les citoyens n'auront pas la possibilité de dire la vérité. Alors, «ce sera une menace mortelle pour un système fondé sur le mensonge».

Il enseigne à l'Université Columbia, à New York, lorsque des centaines et des centaines d'étudiants occupent la place Tian'anmen. Contrairement aux opposants vivant à l'étranger, il prend la route du courage: il se rend à la rencontre d'une jeunesse révoltée. Il s'implique tant qu'il devient l'un des leaders du mouvement, allant jusqu'à négocier un retrait sans heurt. Aux intellectuels dits libéraux qui qualifiaient cette contestation de catastrophe, il répondra: «L'essentiel des élites s'est vite transformé en défenseur de la position officielle. [...] Il est bien difficile d'imaginer que cette couche sociale qui a profité du pouvoir et dépend de lui [...] risque sa position pour des raisons morales.»

Son engagement auprès des paysans spoliés, des citoyens expropriés, sa lutte contre la corruption vont lui valoir un emprisonnement de trois ans. À peine sorti, il reprend son combat. Alors de nouveau il est condamné; onze ans derrière les barreaux, où il se trouve encore aujourd'hui. Liu Xiaobo a ceci d'admirable qu'il n'a jamais cédé sur ce qu'il juge fondamental: vivre dans la vérité.

## Dossier de santé du Québec

### Coquille vide

Il faut malheureusement craindre que le demi-milliard prévu pour soutenir le fiasco du Dossier de santé du Québec (DSQ) n'ait produit qu'une coquille vide. Le projet semble à un point mort, malgré l'investissement de sommes colossales.

En 2006, on parlait de ce projet d'informatisation des dossiers des patients dans l'ensemble du réseau québécois comme de l'élément indispensable à une réforme de la santé. Les médecins jurèrent qu'avec cette pièce maîtresse, qui colligerait les résultats d'examen, notes médicales et profil pharmacologique d'un patient dans un même canal, ils réussiraient à augmenter de 20% leurs consultations. Cela correspond exactement au pourcentage de Québécois espérant toujours le luxe d'un médecin de famille.

Ils devront toutefois encore rêver. L'avènement du DSQ, prévu pour 2010, est maintenant reporté à 2015. À trois reprises, le vérificateur général du Québec a analysé ce coûteux projet; chaque fois, les critiques furent vives. En mai, il a pointé des problèmes et risques à ce point importants qu'ils «réduisent la probabilité d'atteindre l'objectif initial visé». Tout ça pour rien?

Lors d'un colloque Informatique-Santé organisé cette semaine par l'Association québécoise d'établissements de santé et de services sociaux (AQESS), la déconvenue informatique du Québec a fait l'objet de nombreux griefs, passant des coûteux retards dans l'échéancier jusqu'à l'absence totale de leadership en haut lieu. L'image utilisée par Lisa Denis, directrice générale de l'AQESS, est éloquent: «Il y a un an, on se demandait s'il y avait un pilote dans l'avion. Aujourd'hui, l'avion n'apparaît même plus sur les écrans radars.»

D'autres provinces, note le vérificateur dans son rapport, ont connu quelques ratés dans l'implantation de ce virage. Mais la prestation du Québec est pitoyable. Soutenu financièrement par Inforoute Santé Canada, le dossier québécois n'a touché à ce jour que le tiers des sommes auxquelles il a droit, car l'organisme fédéral exige de voir des résultats avant de payer. Santé Canada espère avoir implanté cette infrastructure dans la moitié du pays en 2011, pour l'étendre partout en 2016. Il faudra un redressement majeur chez nous pour entrer dans cette cible.

Depuis son lancement, quatre directeurs se sont succédé à DSQ. En décembre 2009, Inforoute Santé Canada a proposé un changement de stratégie à Québec, suggérant de financer d'abord les initiatives locales (l'implantation des dossiers patients électroniques dans les cliniques par exemple), dans le but précis de semer un germe sur le terrain, pour passer ensuite à une vision plus globale. La proposition a été refusée, ce qui a interloqué le vérificateur.

La trame de ce fiasco n'est pas banale. Non seulement en raison des enjeux importants qui y sont liés — une meilleure efficacité du réseau de la santé! —, mais aussi à cause de l'ampleur des fonds publics investis, potentiellement en pure perte. Une véritable honte.

machouinard@ledevoir.com

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX

Rédactrice en chef JOSE BOILEAU

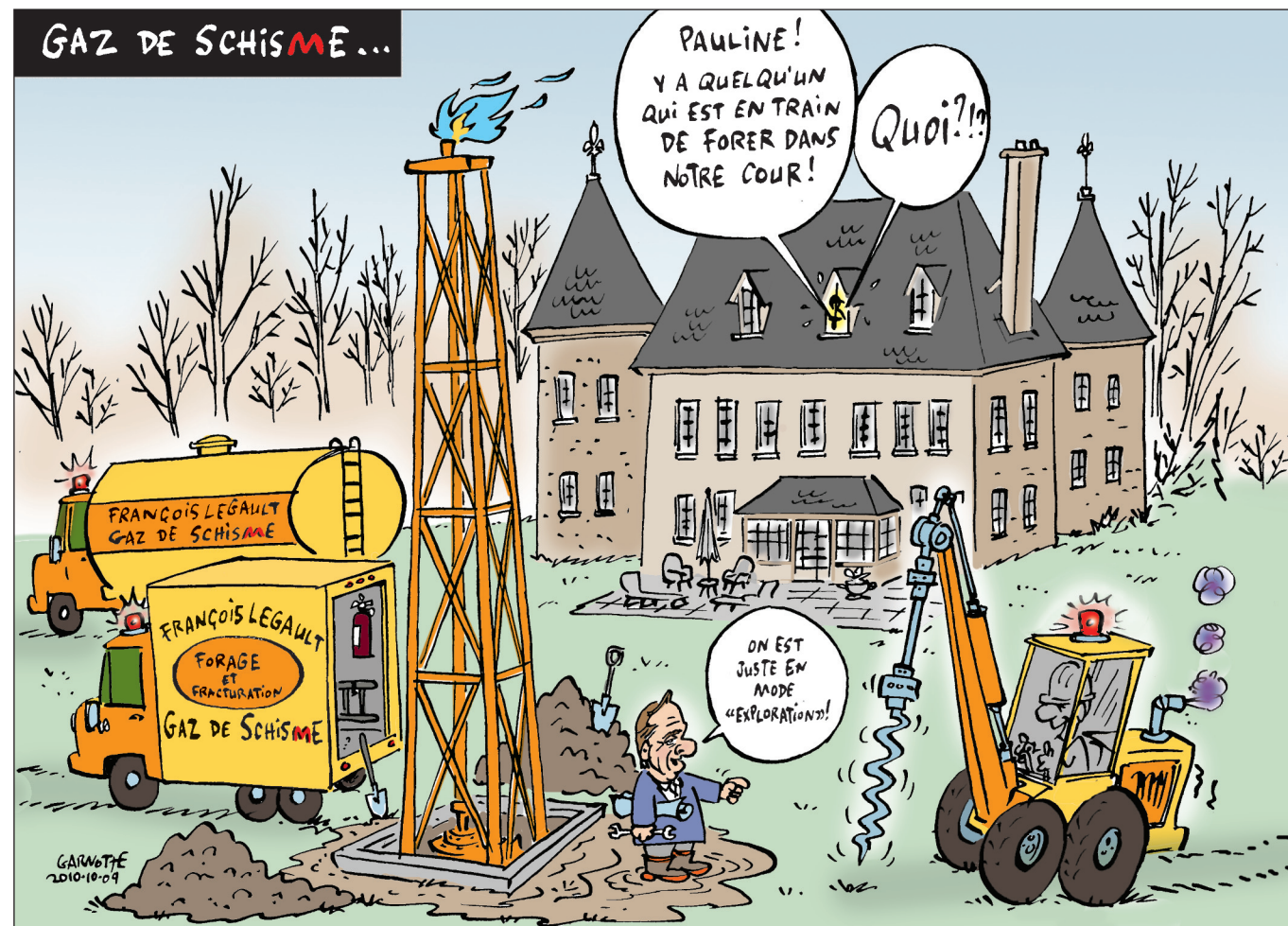
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE

Directeur de l'information ROLAND-YVES CARIGNAN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU

Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET

Directeur, ventes publicitaires JOSÉ CRISTOFARO



## LETTRES

### Des mesures qui ont des dents

Une loi a besoin de dents, c'est bien connu. Cependant, si je comprends bien, dans le régime actuel, le pire qui puisse arriver à un prête-nom ou à quelqu'un qui dépasserait la limite de contribution, c'est de récupérer sa contribution et de perdre son droit de vote pour quelque temps. Quelle aubaine!

Voici donc une idée. Je suggère que le parti politique ET le donateur illégal soient astreints à une amende représentant plusieurs fois la somme en question. Un tel facteur multiplicatif est nécessaire, vu les chances somme toute assez faibles de se faire prendre. Par exemple, un prête-nom pour 3000 \$ devrait verser, disons, 15 000 \$ et non se faire rembourser, et de même pour le parti ainsi illégalement financé. Cet argent pourrait aller au fonds consolidé, comme les amendes, mais il serait amusant et pertinent de le confier au Directeur général des élections pour qu'il le distribue aux autres partis politiques, au *pro rata* des votes reçus lors de l'élection précédente. De plus, comme de nombreux donateurs semblent être des professionnels, avocats ou ingénieurs, on pourrait penser à une suspension automatique de leur pratique professionnelle. Pour les compagnies, ce pourrait être une interdiction de faire affaires avec le gouvernement pour un certain temps.

Ces mesures en feraient réfléchir plus d'un.  
Sylvain Auclair  
Montréal, le 7 octobre 2010

### En attendant le courage et la vérité!

Tout ce verbiage médiatique sur Octobre 70, 40 ans après, me consterne. Et je ne suis pas seul à le penser! Rien de neuf, nulle part, si ce n'est quelques témoignages, parfois poignants, des victimes directes et indirectes, pour qui j'éprouve des regrets.

Les sempiternelles justifications d'après-coup, cyniques et revanchardes dans le cas d'ex-policiers et politiciens, mièvres ou fallacieuses dans le cas d'ex-felquistes, ne passeront sûrement pas à l'Histoire. Elles auront bourré un certain auditoire et rempli la grille-horaire des médias de masse, prêts à tous les sensationnalismes pour obtenir une bonne cote d'écoute.

L'essentiel reste à être dit sur cette Crise à laquelle j'ai participé activement au sein de la cellule Libération, responsable de la séquestration du diplomate britannique.

Le travail bâclé de certains journalistes et chercheurs et la complaisance irresponsable de la plupart des animateurs radio-télé nous ont donné un survol biaisé, parfois complaisant, sur ce qui s'est

vraiment passé dans ces années-là. «Le ministre est mort puisqu'on venait d'un quartier pauvre...» Au montage, petite musique langoureuse! «Dans le panier à salade, j'suis tombé dans les bras de Paul Rose.» Fol amour! On se croit au théâtre!

Dans cet univers de mensonges mielleux et de demi-vérités, seule la belle fiction de Louis Hamelin fait preuve de lucidité en remettant en question sans compromis l'histoire officielle qu'on nous concocte à chaque anniversaire d'Octobre 70... Je devine ce qu'on nous servira au 41<sup>e</sup>, au 42<sup>e</sup>... Pourtant, avec un peu de rigueur, de persévérance, d'imagination et d'audace, la vérité sur Octobre 70 pourrait émerger tout doucement.

Comme moi, bien des acteurs — de tous bords — d'Octobre 70 choisissent de rester en retrait en attendant la véritable recherche... On ne libère pas un peuple avec des demi-vérités. Les années passent, les mémoires faiblissent, le temps presse... Mais comme disait M. Parizeau le soir du référendum volé, on n'a qu'à «se retrousser les manches et continuer». Historiens, journalistes, à vos plumes! En attendant, je regarde passer les oies sauvages qui, elles, courageusement, majestueusement, accomplissent leur vérité...

Jacques Cossette-Trudel  
Ex-felquiste... et scénariste  
Lacolle, le 7 octobre 2010

## REVUE DE PRESSE

### Repenser le multiculturalisme

Manon Cornéliier

Le *Globe and Mail* a profité de sa fonte graphique pour se donner une nouvelle mission: alimenter des débats de fond sur des enjeux de société. Premier dossier: le multiculturalisme. Et le résultat est jusqu'à présent très intéressant (<http://www.theglobeandmail.com/news/national/time-to-lead/multiculturalism/>) et impossible à résumer en une seule chronique. Il a aussi tout pour susciter la curiosité de quiconque a suivi le débat sur les accommodements raisonnables au Québec.

Le quotidien ne cache pas ses couleurs et affiche même une teinte républicaine. Selon lui, le mot «multiculturalisme» a fait son temps et devrait être rayé de notre vocabulaire, car il a perdu tout son sens au fil de l'éternel débat sur ses avantages et inconvénients. Les nuances de la politique originale se sont perdues. De plus en plus de gens croient que son but est de célébrer la différence, donnant au nouvel arrivant l'impression qu'on cherche à l'enfermer dans une boîte. Le Canada, pense le *Globe*, doit recentrer le débat et «avoir le courage de bâtir une société autour du concept de citoyenneté. Les Canadiens ne devraient pas craindre d'articuler — pour ceux nés ici et ailleurs — ce qui définit le pays et d'avancer l'idée que la citoyenneté vient avec des responsabilités, pas seulement des droits.» Le quotidien rappelle que le Canada compte plus d'immigrants *per capita* que tout autre pays, sauf l'Australie. La diversité qui en découle est un enrichissement, tient à souligner le *Globe*, mais le Canada ne devrait pas chercher, par souci d'accommodement, à reproduire les pays d'origine. Les immigrants doivent être informés, dit-il, de l'obligation d'apprendre une des langues officielles et de comprendre les garanties offertes par la Charte des droits et libertés en matière de religion,

de liberté d'expression, mais aussi d'égalité des sexes. En contrepartie, le Canada a le devoir non seulement de recruter des immigrants instruits, mais de leur faire une place à la mesure de leurs talents. Le quotidien rappelle que les immigrants ne viennent pas ici pour reproduire leur ancienne vie, mais pour ce que représente le Canada, son mode de vie, ses institutions démocratiques, sa liberté, sa règle de droit et ainsi de suite. «Ces concepts fondamentaux ont beaucoup plus de résonance qu'un autre débat sur le sens du multiculturalisme. Le futur du Canada en dépend», conclut-il.

#### On vote

Pour lancer son dossier, le *Globe* a, sous la plume de John Ibbitson et de Joe Priesen, montré combien les comportements électoraux des immigrants des deux ou trois dernières décennies se distinguent de ceux arrivés au cours des années 1950 et 1960. Originaires de pays aux valeurs sociales, familiales, économiques et religieuses plus conservatrices, ils sont de plus en plus attirés par le Parti conservateur. Ce comportement semble vouloir changer avec les nouvelles générations nées ici, qui seraient plus libérales dans leurs valeurs et leurs choix politiques, relèvent les journalistes. Mais en attendant, la première génération domine et on ignore quelles seront les implications de ce brassage sur des politiques publiques. Le pays reçoit l'équivalent de la population de Toronto tous les 10 ans. L'ajout de sièges dans les régions en plus forte croissance, grâce à l'immigration, aura une incidence, mais laquelle?

#### Points de vue

Le dossier du *Globe* a suscité témoignages et questions. Née au Canada de parents d'origine pakistanaise, Aisha Khan se demande à quel moment une personne

membre d'une minorité visible devient canadienne. Son fils, qui ne connaît rien du Pakistan, se fait encore demander d'où il vient. «À quel moment la couleur de la peau de ma famille cessera-t-elle de compter? Mes petits-enfants et arrière-petits-enfants se feront-ils encore poser la question? Ou cela arrêtera-t-il uniquement quand ils se reproduiront avec des gens à la peau plus pâle et que leur couleur plus foncée commencera à s'effacer?» Selon Khan, présenter son fils comme un Pakistano-Canadien équivaut à lui dire qu'il n'appartient pas complètement à ce pays.

Le *Toronto Star*, qui s'intéresse à ce débat depuis longtemps, n'est pas en reste avec un texte du chroniqueur Martin Regg Cohn. Sa question: qui parle au nom de cette nation multiculturelle? Sa réflexion est inspirée par la décision du ministre de la Défense, Peter MacKay, d'exclure un imam d'Ottawa d'une cérémonie tenue à son ministère. L'imam Zijad Delic a le défaut d'être directeur national du Congrès islamique canadien, un organisme critiqué par le défunt directeur de la Défense, Peter MacKay, d'exclure un imam d'Ottawa d'une cérémonie tenue à son ministère. L'imam Zijad Delic a le défaut d'être directeur national du Congrès islamique canadien, un organisme critiqué par le défunt directeur de la Défense, Peter MacKay, d'exclure un imam d'Ottawa d'une cérémonie tenue à son ministère. Cohn se demande sur quelle base le gouvernement décide qu'un groupe parle ou pas au nom d'une communauté, qu'elle soit musulmane, juive, tamoule ou autre. Qui écoute-t-il? La communauté musulmane a ses factions. La communauté juive a ses propres luttes intestines. Même chose avec les Tamouls. Par conséquent, conseille le journaliste, mieux vaut, chaque fois qu'un supposé porte-parole dit savoir ce qu'une communauté pense, se demander: «Comment le sait-il?»

mcornellier@ledevoir.com

## IDÉES



Manifestation de sympathisants du Tea Party à Washington, le 12 septembre.

NICHOLAS KAMM AGENCE FRANCE-PRESSE

## Guerres culturelles aux États-Unis

## Vieux vin, nouvelle bouteille?

FRÉDÉRICK GAGNON

Directeur de l'Observatoire sur les États-Unis de la Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques et professeur de science politique à l'Université du Québec à Montréal

Si il ressuscitait aujourd'hui, le pasteur baptiste évangélique Jerry Falwell, décédé en 2007, aurait peut-être du mal à reconnaître le mouvement conservateur aux États-Unis. Célèbre pour ses efforts visant à convaincre Washington de légiférer sur les enjeux qui occupent le cœur du programme de la droite chrétienne, Falwell serait, d'une part, surpris de voir E. J. Dionne, éditorialiste du *Washington Post*, affirmer que les guerres culturelles sur des enjeux moraux comme l'avortement et le mariage gai préoccupent désormais moins les Américains que l'économie, les impôts et la dette.

Falwell serait, d'autre part, étonné de constater que les conservateurs moraux ont maintenant plus de difficulté que les conservateurs séculiers du Tea Party à attirer l'attention des médias. Mais en y regardant de plus près, Falwell se rassurerait sans doute. En effet, les premières années de la présidence Obama démontrent non seulement que les guerres culturelles continuent de battre leur plein aux États-Unis, mais que le Tea Party n'est peut-être pas, finalement, aussi distinct de la droite chrétienne qu'il n'y paraît.

## Les guerres culturelles depuis Obama

L'ultraconservateur Pat Buchanan fut l'un des premiers à recourir à l'expression «guerre culturelle» (*culture war*) pour désigner les débats sur des enjeux moraux comme l'avortement et le mariage gai. Dans son discours à la convention nationale du Parti républicain de 1992, il implorait les Américains de protéger «l'âme de l'Amérique» et les valeurs morales traditionnelles.

Plusieurs acteurs politiques et sociaux ont entonné le chant de ces «guerres» depuis: des philosophes comme Peter Kreeft ont publié des livres proposant un «plan d'attaque» contre les Améri-

cains qui pratiquent l'adultère, des vedettes du réseau Fox News comme Bill O'Reilly ont accusé les médecins pratiquant l'avortement de «tuer des bébés» et des élus comme George W. Bush ont proposé d'amender la Constitution américaine pour interdire le mariage gai.

Pour les guerriers culturels, même si les enjeux économiques revêtent une importance cruciale, la priorité est de reprendre le pays des mains des élites laïques et progressistes qui ont cherché à détruire les fondements spirituels et moraux des États-Unis. Les guerriers culturels ont d'ailleurs poursuivi leurs combats durant la présidence d'Obama. L'adoption, lors de l'élection de novembre 2008, d'une proposition visant à interdire le mariage gai en Californie, l'assassinat d'un médecin pratiquant des avortements tardifs par un militant pro-vie en mai 2009 ou encore la récente controverse entourant la création d'un centre islamique à New York illustrent que les guerres culturelles qui intéressaient tant Jerry Falwell restent au cœur des débats de société aux États-Unis.

## Le Tea Party

De leur côté, les leaders du Tea Party ont été plus réticents à placer les enjeux moraux au cœur de leurs revendications. Vu leur tendance à se dire libertariens, conservateurs fiscaux ou partisans du moindre État, ils ont affirmé, par exemple, que leurs priorités sont de réduire les dépenses gouvernementales, les impôts et la dette, ou encore d'abroger certaines lois d'Obama, comme sa réforme de l'assurance maladie et son plan de relance économique.

Glenn Beck, l'une des vedettes de Fox News, qui est devenu la coqueluche des «tea partiers», incarne bien cet esprit quand il dit avoir «bien d'autres chats à fouetter» que de lutter contre le mariage gai et l'avortement. Cette déclaration de Beck cache cependant une partie de la vérité à propos du Tea Party et de la manière dont il a évolué jusqu'à présent...

D'une part, comme l'illustre une récente étude menée par Robert P. Jones, spécialiste de la société américaine au Public Religion Research Institute à Washington D.C., près de la moitié des partisans du Tea Party s'identifient comme faisant partie du mouvement de la droite chrétienne. Qui plus est,

contrairement à une croyance répandue, la majorité des partisans du Tea Party partage l'avis des conservateurs chrétiens, et non des libertariens, sur les enjeux des guerres culturelles.

Par exemple, une forte majorité des «tea partiers» estime que l'on devrait interdire l'avortement (63 %) et le mariage gai (82 %), alors que la plupart des libertariens, hormis les membres d'organisations comme le groupe Libertarians for Life, auraient plutôt tendance à affirmer que l'Etat ne devrait pas légiférer sur ces questions.

## Transfuges

D'autre part, parmi les «chouchous» du Tea Party en vue des élections de mi-mandat du 2 novembre prochain, certains donnent avant tout l'impression d'être des transfuges, c'est-à-dire des conservateurs moraux qui, par opportunisme, auraient soudainement troqué le discours des guerriers culturels contre ceux des libertariens et des conservateurs fiscaux pour des raisons électorales. L'exemple de Christine O'Donnell, candidate à la sénatoriale du Delaware, vient évidemment à l'esprit: elle fait campagne sur l'enjeu des dépenses gouvernementales, mais a, tout au long de sa carrière, frayé dans les organisations conservatrices chrétiennes et milité contre la pornographie, la sexualité avant le mariage, la masturbation et l'avortement. Les programmes politiques de Paul LePage (candidat au poste de gouverneur dans le Maine) ou de Sharron Angle (candidate à la sénatoriale dans le Nevada) illustrent également que le Tea Party est loin de rejeter la position des guerriers culturels sur des questions comme l'avortement et le mariage gai.

La trajectoire empruntée par le Tea Party depuis son émergence en 2009 soulève donc plusieurs questions quant à l'identité du mouvement et à ses réels objectifs. Les liens de parenté entre le Tea Party et la droite chrétienne étant relativement évidents, il est à tout le moins légitime que les Américains se demandent si Christine O'Donnell, Paul LePage et d'autres ne sont pas en train de leur servir du vieux vin dans une nouvelle... théière.

L'Observatoire tient un colloque sur les guerres culturelles aux États-Unis ce jeudi 14 octobre ([www.dandurand.uqam.ca](http://www.dandurand.uqam.ca)).

## Fusion des fonds de recherche

## Logique comptable ou commerciale?

ALAIN NOËL

MONIQUE RÉGIMBALD-ZEIBER

Professeurs au Département de science politique de l'Université de Montréal et à l'École des arts visuels et médiatiques de l'Université du Québec à Montréal, les auteurs ont été tour à tour, entre 2006 et 2010, vice-présidents du conseil d'administration du Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture (FQRSC).

Pourquoi fusionner les trois fonds qui subventionnent la recherche et la formation au Québec? Tous les observateurs ont relevé le fait que cette opération, décidée à la faveur du dernier budget, avait été réalisée sans consultation et sans analyse préalable, et qu'elle risquait de mettre à mal des institutions performantes, innovatrices et appréciées.

Nous pourrions ajouter que, pour les sciences sociales et humaines, les arts et les lettres, qui disposaient avec le Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture (FQRSC) d'un formidable instrument de concertation et de mobilisation, cette fusion apparaît aussi comme une perte nette, qu'il semble difficile d'expliquer.

Pilotés par des conseils d'administration composés de chercheurs représentant différentes disciplines et des façons diverses de faire de la recherche, les trois Fonds avaient mis en place des structures institutionnelles souples, à l'écoute du milieu et propices à l'innovation. Encore toutes jeunes, ces structures avaient créé un environnement de recherche cohérent et sensible à la diver-

sité des pratiques, faisant la différence entre, d'ailleurs, la recherche en médecine, en génie des matériaux et en littérature comparée. [...] Pourquoi risquer de défaire tout cela?

## Chercher ailleurs

Logique comptable, suggérerait cette semaine un éditorialiste du *Devoir*. Peut-être. Dans un budget annoncé au préalable comme le début d'une «révolution culturelle», il fallait bien faire tomber quelques organismes.

Mais on parle ici de bien piètre comptabilité, qui met de côté les contributions bénévoles et enthousiastes des meilleurs chercheurs du Québec et se passe de toute évaluation raisonnée et chiffrée. Il faut savoir aussi que les trois fonds mettaient déjà des ressources en commun, pour assurer la gestion des programmes de façon efficace.

Nous pensons que c'est ailleurs qu'il faut chercher la logique mise en œuvre avec cette opération. En effet, à peu près en même temps qu'il annonçait la fusion des trois fonds de recherche, le gouvernement du Québec dévoilait une nouvelle stratégie pour la recherche et l'innovation, dans un document intitulé *Mobiliser, innover, prospérer*.

Tout dans ce document se rapporte à la productivité et à la compétitivité. Le Québec, dit le premier ministre Jean Charest dans son mot d'introduction, «doit compter sur la synergie entre les entreprises, les établissements d'enseignement et les centres de recherche pour créer davantage de richesses». C'est en innovant, ajoute le ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation,

Clément Gignac, «que le Québec va conquérir de nouveaux marchés». Le reste est à l'avenant. Le développement ici est toujours économique et commercial, et jamais social ou culturel.

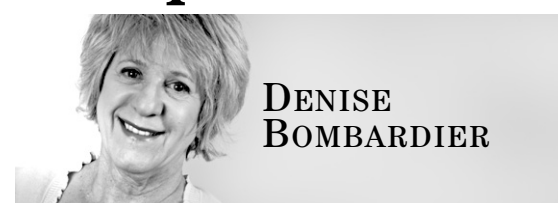
## Refuser ce recul

Les sciences sociales et humaines, les arts et les lettres n'ont pratiquement aucune place dans cette nouvelle stratégie, qui conjugue la recherche surtout avec la technologie. Faut-il s'étonner, alors, qu'un fonds dédié à ces disciplines apparaisse dorénavant inutile? Pourquoi maintenir un instrument qui permet aux chercheurs de ces secteurs de s'exprimer, de se mobiliser et de s'organiser, si on peut tout amalgamer sous la supervision d'un «scientifique en chef du Québec», qui pourra tout coordonner en gardant à l'esprit la création de richesse?

Quand le ministre des Finances, Raymond Bachand, a annoncé une «révolution culturelle», il évoquait, probablement sans le vouloir, un moment fort sombre de l'histoire humaine, que l'un des grands historiens de notre époque, Eric Hobsbawm, a qualifié de «campagne contre la culture, l'éducation et l'intelligence sans parallèle dans l'histoire du XX<sup>e</sup> siècle».

Bien sûr, le Québec n'est pas à l'aube d'une telle révolution. Mais la mise à plat et le reformatage de nos plus belles institutions de recherche, au nom d'une vision simpliste et étriquée du développement économique, n'augure rien de bon. Les chercheurs de toutes les disciplines devraient refuser ce recul, que rien ne justifie.

## Le déclin tranquille



DENISE BOMBARDIER

L'expression vient de François Legault, ex-ministre du Parti québécois, qui réunit chez lui depuis quelque temps des hommes (pas de femmes, à une exception près) avec lesquels il réfléchit à l'idée de créer un nouveau mouvement (parti?) politique en dehors de la dichotomie fédéraliste-souverainiste. Un parti à droite sur le plan économique, s'inspirant des idées des lucides avec l'objectif de freiner ce déclin dont il faut admettre la réalité même si elle blesse, irrite et parfois décourage.

La création d'un «autre troisième parti» n'est pas une sinécure dans le système actuel. S'il aspire à prendre le pouvoir, cela suppose la disparition d'un des deux partis traditionnels qui gouvernent le Québec. Vaste entreprise! Rappelons pour mémoire que, sans ce rêve porté par René Lévesque, le PQ ne serait pas né en s'installant en lieu et place de l'Union nationale sur sa droite et le minuscule, mais non moins pionnier, RIN sur sa gauche.

Monsieur Legault et ses amis ne sont pas des ennemis du Québec, qu'ils ont servi, les uns en politique, les autres dans des secteurs clés de l'activité économique et sociale. Les combats pour l'avenir du Québec les ont usés et ils croient bon de mettre ces affrontements en veilleuse pour s'attaquer aux sources du déclin documenté par des statistiques brutales que l'aveuglement seul peut nier.

Ce déclin tranquille ne serait-il pas d'abord moral? La société québécoise réussit-elle à établir un certain consensus sur un nombre de règles et de conduites qui la définissent? C'est moins sûr qu'on voudrait le croire. N'y a-t-il pas un glissement progressif du sens du bien commun au profit du bien individuel? Sacrifier ses intérêts personnels au profit de l'intérêt collectif ne semble plus perçu comme une valeur prédominante. Lorsqu'une partie des citoyens répugne à payer impôts et taxes, cherchant des stratagèmes pour s'y soustraire, lorsque d'autres s'obstinent à revendiquer la gratuité de tous les services, le gel des droits de scolarité, dérisoires comparés à ceux qui existent au Canada anglais dont on fait encore partie, lorsque le travail au noir fait florès, que chacun défend bec et ongles ses acquis et privilèges, laissant de ce fait les jeunes générations dans le vestibule du monde du travail, oui, le déclin existe.

Lorsque tout projet collectif d'envergure n'est plus seulement soumis aux critiques nécessaires et essentielles, mais à des barrages systématiques des groupes, lobbies, voire groupuscules aux objectifs parfois aussi opaques que brumeux ou socialement irresponsables, oui, le déclin existe. Lorsque ces mêmes projets font l'objet de préoccupations électoralistes primaires au détriment d'une vision politique à moyen et long terme, on peut parler de déclin, ayant en tête les grands chantiers passés mis en place avec compétence et hauteur de vue et qui ont projeté le Québec d'alors vers le progrès qui nous fait aujourd'hui défaut.

Lorsque les statistiques officielles traficotées par les uns et les autres ne permettent plus de saisir de façon adéquate le portrait du Québec dans des domaines aussi névralgiques que l'éducation et la santé, il y a péril en la demeure. Que penser de ces élèves qui réussissent des examens de français allégés qui leur accordent un diplôme dont ils ne pourraient pas reproduire sans faute le texte? Comment croire à l'amélioration des soins de santé quand il faut entrer à l'hôpital en ambulance à titre d'accidenté pour éviter les attentes interminables menant au médecin?

Le déclin tranquille s'observe lorsqu'on voit une régression dans l'échelle sociale de trop de jeunes par rapport à leurs parents. Les enfants de la petite bourgeoisie, sans l'émergence de laquelle le Québec d'hier n'aurait pas accédé au progrès, sont aujourd'hui contraints à occuper des emplois précaires, mal rémunérés, lorsqu'ils ne voguent pas d'une «jobine» à un statut fictif de musicien ou de travailleur saisonnier. Trop de jeunes se cherchent, empêtrés dans la pédagogie du vécu dont ils ont été les cobayes et de l'enseignement transversal qui leur a fait croire qu'apprendre est un corridor qu'on traverse au pas de course. Ils se cherchent parce qu'on leur donne à penser que la vie trouve sa source et sa fin dans un centre commercial.

On peut douter que la solution à ce déclin tranquille passe obligatoirement par la création d'un nouveau parti politique regroupant des déçus de rêves brisés. C'est à une psychanalyse collective que les Québécois devraient se soumettre. Il arrive que le miroir ne soit pas que le reflet de Narcisse. Il peut servir aussi d'électrochoc. Il y a une prétendue lucidité qui peut masquer une forme subtile d'aveuglement. Au Québec, de nos jours, l'on semble préférer avoir raison plutôt que de connaître la vérité. D'ailleurs, pour cela on la dit plurielle.

Et si la réalité n'avait que peu d'intérêt pour nous? Certains s'accrochent à un passé qu'ils transforment en fiction. On en veut pour preuve ce déluge romanesque actuel autour du FLQ. D'autres vivent dans la virtualité, citoyens d'un monde sans racines, sans âme et sans vraie solidarité. Un certain nombre, plus privilégié, pratique la fuite en avant, au propre comme au figuré. Si les idées progressistes et modernes ont quitté les partis politiques, c'est peut-être parce qu'elles ne courent pas les rues. C'est aussi cela, le déclin tranquille.

denbombardier@videotron.ca

# LES DÉBATS DU DEVOIR

## Quelques traîtres mots

Depuis sa fondation, *Le Devoir* a lancé d'innombrables débats et controverses, voire des polémiques. À l'occasion du centième anniversaire, nous nous arrêtons une fois par mois, jusqu'en décembre, sur certaines des plus célèbres confrontations qui sont nées dans nos pages. Aujourd'hui, regard sur une publicité qui avait alimenté la controverse dans les années 1980.

ROBERT DUTRISAC

«**C**e sont des traîtres!» C'est ainsi que la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal (SSJB-M) a stigmatisé, en gros caractères dans une pleine page de publicité publiée par *Le Devoir* le 4 décembre 1981, les 70 députés fédéraux du Québec qui avaient voté, deux jours plus tôt, en faveur de la résolution constitutionnelle intervenue sans l'accord du Québec, prélude au rapatriement de la Constitution canadienne l'année suivante.

Cette virulente dénonciation de la SSJB-M a suscité une controverse des plus vives qui a secoué le Québec pendant des semaines. Ce placard fut à l'origine d'une saga juridique qui a duré plus de 20 ans et qui a abouti en Cour suprême, créant une jurisprudence en matière de liberté d'expression que l'on enseigne aujourd'hui dans les facultés de droit.

«*J'étais fier de mon texte*», dit aujourd'hui Guy Bouthillier, alors président du comité de prise de position politique de l'organisme qui était présidé par Gilles Rhéaume. C'est à l'unanimité que le conseil de la SSJB-M a approuvé ce texte après quelques retouches mineures.

Dans ce placard, la SSJB-M, qui s'était déclarée indépendantiste en 1968, n'y allait pas de main morte. Les noms des 70 élus fédéraux y figuraient avec la mention «représentant d'Ottawa», dans leurs circonscriptions

**Ce placard fut à l'origine d'une saga juridique qui a duré plus de 20 ans et qui a abouti en Cour suprême, créant une jurisprudence qu'on enseigne aujourd'hui dans les facultés de droit**

respectives, au lieu de celle de député. Ces «traîtres» étaient aussi des «collaborateurs», des «agents actifs d'Ottawa et du Canada anglais dans nos villes et nos campagnes». S'adressant au lecteur, la SSJB-M écrivait: «*Souviens-toi de chacun et de chacune d'entre eux: ces sont des traîtres. A considérer comme tels. Aujourd'hui, ils ont le verbe haut, mais, demain, tu seras là, et tu leur feras payer leur trahison.*»

Si c'est Guy Bouthillier qui a pondu le brûlot, c'est Gilles Rhéaume qui en a eu l'idée. Il s'est inspiré d'un placard paru dans *L'Électeur*, en mars 1986, qui publia la liste des 23 députés francophones du Québec — «*Le Bataillon des Pendants*» — qui ne s'étaient pas opposés à la décision du gouvernement de pendre Louis Riel. «*Compatriotes, gravez dans votre mémoire le nom des traîtres qui viennent de tremper leurs mains dans le sang de l'infortuné Riel, assassiné le 16 novembre 1885*», clamait le journal.

Le lendemain de la publication de l'annonce de la SSJB-M, le directeur du *Devoir*, Jean-Louis Roy, s'est manifesté dans un article placé à la une en haut de page: «*Nos excuses*», titrait-on. L'annonce, «*contrairement à la procédure habituelle, a échappé à son approbation préalable*», écrit le directeur. «*Il ne fait aucun doute que nous aurions refusé d'accueillir dans nos pages un document qui, par son ton et son contenu, est un appel à la violence.*»

Une commotion

Ici les versions diffèrent. Tant Gilles Rhéaume que Guy Bouthillier, qui est devenu président de la SSJB-M en 1997, soutiennent que *Le Devoir* avait

signifié au directeur général de l'organisme, Gérard Turcotte, que l'annonce était acceptable.

Pour Jean-Louis Roy, cette annonce apparaît encore aujourd'hui comme un appel à la violence. «*Cette notion qu'il y a des traîtres au Québec, d'un côté comme de l'autre, à l'époque et encore aujourd'hui, je la trouve hors de toute norme acceptable*», fait-il valoir.

«*Ça a créé une commotion, il n'y a pas de mots*», relate Gilles Rhéaume. A la Chambre des communes, des députés outrés réclamaient la prison pour le président de la SSJB-M. «*Ma famille était inquiète.*»

Gilles Rhéaume et Guy Bouthillier ont toujours soutenu que l'annonce n'était pas un appel à la violence. Le «*tu leur feras payer leur trahison*» de l'annonce ne faisait qu'inviter les Québécois à punir les «traîtres» en les privant de leur vote aux prochaines élections.

«*On est une société bien-pensante. On n'a pas l'habitude des gros mots. On n'a pas la même tradition politique que d'autres pays comme la France*», estime Guy Bouthillier.

«*C'était une condamnation générale et totale — Le Devoir en tête — de tous les éditorialistes et chroniqueurs, de tout ce qui avait micro, les radios, les lignes ouvertes. C'était le scandale du jour*», se souvient Gilles Rhéaume. Seul René Lévesque a refusé de condamner la SSJB-M, dit-il.

Malgré cette réprobation, Gilles Rhéaume était content.

L'annonce avait coûté 2000 \$ mais elle fut diffusée par tous les quotidiens et les téléjournaux. «*J'épingleais au mur les médias qui*

*reprénaient l'annonce qu'on avait payée juste une fois*», se réjouit-il encore aujourd'hui. La SSJB-M avait même commandé une étude qui évaluait à 15 millions la valeur de la publicité gratuite ainsi produite, affirme Gilles Rhéaume.

Quelques semaines plus tard, la SSJB-M se retrouvait devant les tribunaux. Juste avant Noël, quatre députés libéraux du Québec à la Chambre des communes — Céline Hervieux-Payette, David Berger, Jean-Guy Dubois et Gaston Gourde — se sont adressés à la Cour supérieure afin d'obtenir une injonction pour interdire la diffusion de l'annonce et des 5000 affiches que la SSJB-M en avait tiré.

Les élus déboutés

C'est le juge en chef de la Cour supérieure Jules Deschênes qui s'est chargé de la cause. Il a débouté les élus en s'appuyant notamment sur le témoignage de l'historien Michel Brunet, qui s'était évertué à démontrer que les mots «traître», «trahir» et «trahison» faisaient partie du vocabulaire politique canadien-français. «*C'est un fait que les requérants doivent accepter. Ils peuvent répliquer, mais ils ne doivent pas compter sur les tribunaux pour faire taire leurs adversaires*», écrit le juge dans sa décision. «*Ce serait un triste jour pour la liberté que celui où on déciderait que les seuls commentaires admissibles pour publication sont ceux avec lesquels les membres d'un jury ou le président d'un tribunal peuvent être d'accord*», estimait-il.

Dans sa plaidoirie, M<sup>e</sup> Philippe Gélinas, qui représentait la SSJB-M — un flamboyant personnage qui fut d'ailleurs l'avo-

Une publicité payée par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, publiée dans *Le Devoir* en 1981, a longtemps entretenu la polémique

24 ■ Le Devoir, vendredi 4 décembre 1981

**Le Canada anglais, tirant profit de sa victoire du 20 mai 1980, cherche à accentuer sa domination sur le Québec, en nous imposant une nouvelle constitution, qui nie l'existence de notre peuple et affaiblit les pouvoirs de notre État.**

**De la part des dirigeants du Canada anglais, ce comportement ne nous étonne pas: ces descendants de Lord Durham n'ont jamais abandonné l'espoir de nous faire disparaître comme peuple. Mais ce qui rend particulièrement grave cette étape-ci du combat séculaire entre eux et nous, c'est que cette fois-ci le Canada anglais a trouvé, pour accomplir son forfait, le concours actif, la collaboration joyeuse de plusieurs de nos nôtres.**

**Aux premiers rangs de ces collaborateurs, Trudeau, Chrétien et tous ceux dont on disait qu'ils étaient nos députés et dont il est clair maintenant qu'ils ne sont que les agents actifs d'Ottawa et du Canada anglais dans nos villes et dans nos campagnes. Dans l'affaire de la constitution, ils ont travaillé sans relâche avec le Canada anglais, contre le Québec. Ils l'ont fait avec acharnement et en pleine connaissance de cause. Leur responsabilité est totale.**

## CE SONT DES TRAITRES!

Québécois, Québécoise, voici les noms de ces hommes et de ces femmes qui, à Ottawa, le mercredi 2 décembre 1981 ont voté contre le Québec. Souviens-toi de chacun et de chacune d'entre eux: ce sont des traîtres, à considérer comme tels. Aujourd'hui, ils ont le verbe haut, mais, demain, tu seras là, et tu leur feras payer leur trahison.

BÉGIN (Monique), sociologue, ministre, représentant d'Ottawa dans Saint-Léonard-Anjou

BUSSEIERS (Pierre), administrateur, ministre, représentant d'Ottawa dans Charlebourg

CHRÉTIAN (Jean), avocat, ministre, représentant d'Ottawa dans Saint-Maurice

DE BANE (Pierre), avocat, ministre, représentant d'Ottawa dans Matapédia-Matane

FOX (Francis), avocat, ministre, représentant d'Ottawa dans Blainville-Deux-Montagnes

JOHNSTON (Donald J.), avocat, ministre, représentant d'Ottawa dans Saint-Henri-Westmount

JYAL (Serge), avocat, ministre, représentant d'Ottawa dans Hochelaga-Maisonneuve

LALONDE (Marc), avocat, ministre, représentant d'Ottawa dans Outremont

LAMONTAGNE (Gilles), homme d'affaires, ministre, représentant d'Ottawa dans Languevet

LAPOINTE (Charles), enseignant, ministre, représentant d'Ottawa dans Charlevoix

OUELLET (André), avocat, ministre, représentant d'Ottawa dans Papineau

PINARD (Yvon), avocat, ministre, représentant d'Ottawa dans Drummond

TRUDEAU (Pierre-E.), avocat, premier ministre, représentant d'Ottawa dans Mont-Royal

BACHAND (André), avocat, représentant d'Ottawa dans Missisquoi

BEAUCHAMP-NIGUET (Suzanne), administrateur, représentant d'Ottawa dans Roberval

BERGER (David), homme d'affaires, représentant d'Ottawa dans LeFlore

BLAKER (Rod), avocat, représentant d'Ottawa dans Lac Beauport

BULOZ (Rémi), avocat, représentant d'Ottawa dans Terroir-de-la-Midvale

CAUBELL (John), courtier, représentant d'Ottawa dans LaSalle

COMTOIS (J. Roland), ingénieur, représentant d'Ottawa dans Frontenac

CÔTÉ (Évo), secrétaire exécutive, représentant d'Ottawa dans Rimouski-Témiscouata

COUSINEAU (René), notaire, représentant d'Ottawa dans Gatineau

CYR (Alexandre), secrétaire-comptable, représentant d'Ottawa dans Gaspé

DAWSON (Dennis), administrateur, représentant d'Ottawa dans Louis-Hébert

DEMERIS (Yves), comptable agréé, représentant d'Ottawa dans Dufferin

DENIGER (Pierre), avocat, représentant d'Ottawa dans La Prairie

DESMARIS (Louis), homme d'affaires, représentant d'Ottawa dans Dollard

DION (Roland), homme d'affaires, représentant d'Ottawa dans Portneuf

DIONNE (Marcel), homme d'affaires, représentant d'Ottawa dans Lotbinière

DUPONT (Raymond), conseiller technique, représentant d'Ottawa dans Chambly

DUPRAS (Mauro), courtier d'assurance, représentant d'Ottawa dans Labelle

DUQUE (Gérard), marchand, représentant d'Ottawa dans Québec-Est

GARANT (Alain), comptable agréé, représentant d'Ottawa dans Kamouraska — Rivière-du-Loup

GIMAIEL (Pierre), conseiller en main d'oeuvre, représentant d'Ottawa dans Lac-Saint-Jean

GINGRAS (René), homme d'affaires, représentant d'Ottawa dans Adolphe-Bélisle

GOURDE (Robert), administrateur, représentant d'Ottawa dans Argenteuil — Papineau

GOURDE (Gaston), avocat, représentant d'Ottawa dans LesLacs

GUILBAULT (Jacques), ingénieur professionnel, représentant d'Ottawa dans Saint-Jacques

HERBERT (Harold), homme d'affaires, représentant d'Ottawa dans Val-de-Richelieu

HERVIEUX-PAYETTE (Céline), publicitaire, représentant d'Ottawa dans Montcalm — Mercier

ISABELLE (Gaston), médecin, représentant d'Ottawa dans Hull

KILLENS (Thérèse), commissaire scolaire, représentant d'Ottawa dans Saint-Michel

L'ACHANCE (Claude-André), avocat, représentant d'Ottawa dans Rosemont

LALUIE (Claude-G.), entrepreneur, représentant d'Ottawa dans Trois-Rivières

LANIE (Gérald), courtier d'assurance, représentant d'Ottawa dans Beauharnois-Salaberry

LAPIERRE (Jean), avocat, représentant d'Ottawa dans Shefford

LAPOINTE (Normand), agent d'assurance, représentant d'Ottawa dans Beauce

LEDCUC (Jean-Louis), professeur, représentant d'Ottawa dans Richelieu

LEFEBVRE (Thomas-H.), garagiste, représentant d'Ottawa dans Pontiac — Gatineau — Labelle

LOISELLE (Bernard), avocat, représentant d'Ottawa dans Verchères

MALTAIS (André), administrateur, représentant d'Ottawa dans Saint-Jean — Sainte-Marie

MARCEAU (Gilles), avocat, représentant d'Ottawa dans Manicouagan

MASSE (Paul-André), militaire, représentant d'Ottawa dans Saint-Jean

OSTIGLY (Marcel), industriel, représentant d'Ottawa dans Saint-Hyacinthe

PELLETIER (Irène), professeur, représentant d'Ottawa dans Sherbrooke

PORTELANCE (Arthur), représentant des ventes, représentant d'Ottawa dans Champlain

PRUD'HOME (Marcel), avocat, représentant d'Ottawa dans Saint-Denis

ROSSI (Carlo), délicat, représentant d'Ottawa dans Bourassa

ROY (Marcel), agronome, représentant d'Ottawa dans Laval

SAVARD (Raymond), marchand, représentant d'Ottawa dans Verdun-Saint-Paul

TARDF (Alain), avocat, représentant d'Ottawa dans Richmond-Wolfe

TESSIER (Claude), enseignant, représentant d'Ottawa dans Mégantic-Compton

TOUSIGNANT (Henri), industriel, représentant d'Ottawa dans Champlain

WATSON (Ivan), avocat, représentant d'Ottawa dans Châteauguay

YANAKIS (Antonio), industriel, représentant d'Ottawa dans Berthier-Maskinongé-Lanudière

Seule l'indépendance nous libérera de l'emprise des autres et nous mettra à l'abri de la trahison des nôtres.

La société Saint-Jean-Baptiste de Montréal

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal avait stigmatisé, en gros caractères dans une pleine page de publicité publiée par *Le Devoir* le 4 décembre 1981, les 70 députés fédéraux du Québec qui avaient voté, deux jours plus tôt, en faveur de la résolution constitutionnelle intervenue sans l'accord du Québec, prélude au rapatriement de la Constitution canadienne l'année suivante.

cat du *Devoir* pendant des décennies —, avait rappelé que le «*langage vert*» en politique ne venait pas de naïveté, citant Sir Wilfrid Laurier qui avait accusé les conservateurs de traîtres à la suite de la pendaison de Louis Riel.

Puis, M<sup>e</sup> Gélinas avait choisi un exemple plus récent: «*M. Pierre Elliott Trudeau a lui-même affirmé en 1964 que les Québécois faisaient partie d'un peuple intellectuellement arriéré et spirituellement paralysé, tandis qu'il n'avait pas hésité à dire que les députés du Québec à Ottawa étaient des cons.*»

Mais en 1983, la Cour d'appel, dans une décision partagée, a renversé le jugement de première instance: le texte est excessif et dépasse ce qui est en usage chez nous. Dans sa dissidence, le juge Mayrand écrit qu'on s'était approché du seuil intolérable, mais qu'on ne l'avait pas franchi, a rappelé M<sup>e</sup> François Gendron dans son livre *L'affaire des «traîtres» — Essai sur la liberté de parole en matière politique*.

Un jugement en appel

Ce n'est qu'en 1997 que les députés libéraux — il n'en restait plus que deux à tenter poursuites, Céline Hervieux-Payette et David Berger — sont revenus à la charge avec une action en dommages de 440 000 \$ contre la SSJB-M et ses dirigeants Gilles Rhéaume et Guy Bouthillier. S'appuyant

sur l'opinion des journalistes Jean-Louis-Roy, Lysiane Gagnon, Marcel Adam, Vincent Prince et Gilles Lesage, le juge André Rochon conclut qu'il y avait appel à la violence même

si la publication du texte n'avait pas entraîné de gestes violents.

Mme Hervieux-Payette a reçu plusieurs lettres d'insultes et a craint pour sa sécurité, retient-il. David Berger,

## Le Bataillon des Pendants

LANCEVIN

CHAPLEAU (Terrebonne)	CARON
BENOIT (Chamblay)	CACÈRE
BILLY (Nicolet)	GRANDBOIS
BOSSÉ (Québec-Est)	HURTEAU
BOURBEAU (Arthabaska)	LANDRY
BONDEAU (Lac Beauport)	LESACE
OUTHBERT (Berthier)	MONTPLAISIR
QIMON (Châteauguay)	PINSONEAULT
DESAULNIERS (St. Maurice)	RIOPEL
DUGAS (Beauce)	ROYAL
FORTIN (Gaspé)	TASCHEREAU
GIRARD (Maskinongé)	TASSE
	VALIN
	VANASSE

Peuple, rappelle-toi les traîtres!

J. LECOMTE - COLLECTION MAURICE CARRIER

L'idée du brûlot de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal s'inspirait de ce placard paru dans *L'Électeur* en mars 1886, qui publia la liste des 23 députés francophones du Québec qui ne s'étaient pas opposés à la décision du gouvernement de pendre Louis Riel. Tiré de *L'Esprit révolutionnaire dans l'art québécois*, Robert-Lionel Séguin, Montréal, Parti pris, 1972.

qui est de confession juive, a été particulièrement meurtri de se faire traiter de «*collaborateur*». Le juge a condamné MM. Rhéaume et Bouthillier à payer un total de 40 000 \$ aux députés, dont 20 000 \$ en dommages exemplaires. La SSJB-M, représentée dans cette cause par M<sup>e</sup> Gendron, a décidé immédiatement de porter ce jugement en appel.

De bons arguments

Il y avait cependant une difficulté, souligne M<sup>e</sup> Gendron. En 1983, la Cour d'appel avait jugé diffamatoire le texte en cause: pouvait-elle, 16 ans plus tard, en juger autrement? L'avocat de la SSJB-M croyait avoir trouvé de bons arguments dans l'actualité politique. L'élection de députés du Bloc québécois à la Chambre des communes en 1993 et le référendum de 1995 avaient entraîné un déluge d'accusations de trahison à l'endroit des souverainistes, rappelle-t-il. «*They are traitors to Canada*», avait dit des bloquistes le député libéral John Nunziata.

La ministre de la Francophonie, Diane Marleau, les avait aussi traités de «*traîtres au Canada*». Le président du Comité parlementaire sur la justice à Ottawa, Bob Horner, avait déclaré qu'il croyait qu'ils devaient être jugés pour trahison, avait relevé M<sup>e</sup> Gendron.

En 2002, dans une décision partagée, la Cour d'appel renversait le jugement de la Cour supérieure. L'idée qu'on a trahi le Québec en votant le rapatriement de la Constitution est, conclut la Cour, un point de vue qui peut se défendre, et la preuve révèle que le ton utilisé ne dépasse pas celui que le citoyen raisonnable tolère chez un autre, dans une société démocratique, rapporte M<sup>e</sup> Gendron.

Céline Hervieux-Payette avait déclaré à l'époque que la décision de la Cour d'appel était «*aberrante*». La sénatrice refuse aujourd'hui de commenter toute cette affaire, a-t-on fait savoir au *Devoir*.

Un délai échoué

Presque un an plus tard, en juin 2003, la Cour suprême rejetait la demande d'autorisation des députés d'en appeler parce que le délai était échu. Même si les demandeurs avaient respecté le délai, la demande aurait été rejetée, écrit la Cour suprême, qui confirme ainsi le jugement de la Cour d'appel, une décision qui fera jurisprudence. «*Les traîtres ont perdu*», titrait *Le Devoir*. «*Il eût mieux fallu parler d'une victoire de la liberté de parole*», estime M<sup>e</sup> François Gendron.

L'interdiction visant la fameuse annonce était levée. «*Pendant 22 ans, je n'ai pas eu le droit de prononcer le mot «traître» au Canada, mais je ne m'en suis pas privé en Europe*», signale Gilles Rhéaume. Les hypothèques légales imposées pendant 20 ans sur l'immeuble Ludger-Duvernay de la SSJB-M et sur la résidence personnelle de Guy Bouthillier ont également été levées. Au fil des ans, la SSJB-M a englouti quelque 100 000 \$ en frais juridiques pour se défendre.

Si c'était à recommencer, Gilles Rhéaume ferait la même chose. «*La morosité régnait à cette époque. C'était une affirmation des droits du Québec dans un moment où il était presque à terre.*» Guy Bouthillier est du même avis. «*Ça ne nous a pas nuï. Ça nous a occupés, préoccupés, coûté des sous, mais la vie politique, c'est ça. Non, on ne regrette rien.*»